

CAS PRATIQUE SEEMO



SEEMO

Promoteur nouvelle génération

Bilan Financier d'une promotion immobilière



15 lots



1000 m² de surface
de plancher



Résidence « L'hypothèse »
2, rue pour vous donner
un exemple



Chiffre d'affaires
3 500 000 € TTC

BIEN
Valeur du terrain +
Frais d'acquisition
510 000 €

CONCEPTION
Honoraires
architecte, bureaux
d'études, géomètre,
pilotage, contrôleur
technique...
150 000 €

CONSTRUCTION
Coût de
construction
1 500 000 €

GESTION / VENTE
Gestion Seemo +
Commercialisation
315 000 €

DIVERS
Taxe d'urbanisme
+ Frais financiers
100 000 €

Total charges
2 575 000 €

Total recettes HT
2 917 000 €

Marge Prévisionnelle
- Impôts sur les sociétés
251 370 €

Gain brut du partenaire

45 246 €

Détention à hauteur de 18% du capital social,
bénéfices distribués sous forme de dividendes à
l'associé personne physique ou personne morale *

* Si associé personne physique : 1/ principe de Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) 30% (12,8 % d'impôt sur les revenus + 17,2 % de prélèvements sociaux) 2/ option pour le barème de l'impôt après abattement de 40 % + prélèvements sociaux. Si associé personne morale, régime mère-fille (taxation chez la mère à l'impôt sur les sociétés, d'une unique quote-part de 5 % des dividendes perçus).

